

25 JUIL. 2019



Les factures d'eau sont arrivées.

Pour votre information, ces factures comportent :

- l'abonnement annuel 2019 :
 - 2 mois d'abonnement communal (proratisé : 0,167/1)
 - 10 mois d'abonnement SET : (0,833/1)
- La consommation du dernier index relevé par les communes à février 2019 facturée au tarif communal
- La redevance pollution reversée à l'AESN
- La redevance prélèvement reversée à l'AESN
- La TVA à 5,5%